



COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU CAUDRESIS-CATEISIS

Délibération du Conseil communautaire

Séance du 14 mars 2022

Délibération n°2022/9
Date de convocation : 3 mars 2022
Nombre de conseillers en exercice : 74

L'an deux mille vingt-deux, le 14 mars à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis se sont réunis à la salle des fêtes de Cattenières, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Serge SIMEON, Président de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis.

Membres présents (59 titulaires et 2 suppléants) :

BASQUIN Alexandre, PORTIER Carole, WAXIN Vincent, MACAREZ Jean-Félix, BACCOUT Fabrice, HERBET Yannick, GAVE Nathalie, OLIVIER Jacques, DUDANT Pierre-Henri, MARECHALLE Didier, GOURMEZ Nicole, HOTTON Sandrine, LEDUC Brigitte, FORRIERES Daniel, BALÉDENT Matthieu, BERANGER Agnès, BONIFACE Didier, BRICOUT Frédéric, COLLIN Denis, DOYER Claude, HISBERGUE Antoine, MATON Audrey, MÉRY-DUEZ Anne-Sophie, POULAIN Bernard, PRUVOT Brigitte, RICHOMME Liliane, THUILLEZ Martine, PELLETIER Gilles, LAUDE Pierre, PLET Bernard, GOSSART Jean-Marc (S), LEFEBVRE Bertrand, BASQUIN Etienne, DEMADE Aymeric, CLERC Sylvie, DAVOINE Matthieu, MANESSE Joëlle, MODARELLI Joseph, PLATEAUX Stéphanie, PORCHERET Didier, SIMEON Serge, PAQUET Pascal, LEONARD Julien, PLATEAU Marc, DUBUIS Bernadette, HENNEQUART Michel, RIBES-GRUERE Laurence, GOUVARD Michel (S), HAVART Ludovic, VILLAIN Bruno, HALLE Sylvain, NOIRMAIN Augustine, GERARD Pascal, GODELIEZ-NICAISE Véronique, DEFAUX Maurice, QUONIOU Henri, JUMEAUX Stéphane, RICHARD Jérémy, DOERLER-DESENNE Axelle, QUEVREUX Patrice, MAILLY Chantal

Membre excusé (1) :

GOETGHELUCK Alain

Membres absents (5) :

LOIGNON Laurent, MOEUR Sébastien, GERARD Jean-Claude, KEHL Didier, MÉLI Jérôme

Membres ayant donné procuration (7) :

MÉRESSE DELSARTE Virginie à HERBET Yannick, SOUPLY Paul à DUDANT Pierre-Henri, RIQUET Alain à RICHOMME Liliane, TRIoux-COURBET Sandrine à THUILLEZ Martine, DÉPREZ Marie-Josée à DUBUIS Bernadette, MERIAUX Christelle à LEONARD Julien, RICHEZ Jean-Pierre à QUONIOU Henri

Secrétaire de séance : RICHARD Jérémy

Envoyé en préfecture le 17/03/2022

Reçu en préfecture le 17/03/2022

Affiché le

SLOW

ID : 059-200030633-20220314-2022_9-DE

Délibération 2022/9 Portant octroi de subventions aux entreprises du territoire dans le cadre de l'aide à la création d'entreprise

Exposé :

Par le biais de sa compétence « Développement Economique » et son partenariat avec la Région des Hauts-de-France, la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis a la possibilité d'octroyer aux entreprises de son territoire des aides financières directes sous forme de subventions.

Certaines de ces aides ont pour but de simplifier le développement des activités dans l'acquisition de matériel et la réalisation de travaux d'aménagement.

Vu la loi n°2015-911 du 7 Aout 2015 portant Nouvelle Organisation du territoire de la République, dite loi NOTRe,

Vu le code général des collectivités territoriales, dont son article L1511-2-1,

Vu le schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII) adopté par le Conseil Régional le 30 mars 2017 et approuvé par le Préfet de la Région Hauts-de-France le 29 juin 2017,

Vu la convention de partenariat n°18000030 relative à la participation de la CA2C au financement des aides et des régimes d'aides de la Région des Hauts-de-France.

*Vu l'avenant n°2 de la convention partenariale et son annexe 5 concernant le cofinancement du dispositif régional d'aide à la création d'entreprise fixant **le montant de l'aide à 25% (plafonnée à 5.000 €) des dépenses éligibles hors taxe,***

Vu la délibération n°2017/0104 du Conseil Communautaire du 05 Octobre 2017, approuvant la convention de partenariat n°18000030 et autorisant le Président à signer les tous les actes juridiques, administratifs et financiers correspondants,

Vu la délibération n°2020.00010 de la Commission permanente du Conseil Régional des Hauts-de-France du 04 février 2020 autorisant le Président du Conseil Régional à signer l'avenant n°2 de la convention de partenariat,

Vu la décision n° 2020/04 du Président de la Communauté d'Agglomération de signer l'avenant n°2 de la convention de partenariat n°18000030,

Il est proposé à l'Assemblée de bien vouloir autoriser l'octroi de subventions au profit d'entreprises du Territoire de la CA2C comme indiqué dans le tableau suivant :

COMMUNES	ENTREPRISES	ACTIVITES	REPRESENTANTS	DEPENSES	SUBVENTIONS
Le Cateau Cis	SAS « Deliz' Ambre » 907532881 depuis le 24/11/2021	Commerce de prêt-à- porter	Mme Ambre DURTOWSKI	29.811 €	5.000 €
Projet : Réhabilitation et aménagement (menuiserie, vitrine, porte d'entrée, électricité, éclairage) d'un local commercial en centre-ville. Ouverture d'un commerce de prêt à porter féminin orienté grande taille, accessoires et maroquinerie.					
Maretz	EURL « La Maretzienne » 893494500 depuis le 04/02/2021	Boucherie/Charcuterie /Traiteur	M. Julien CARPENTIER	7.509 €	1.877 €
Projet : Reprise de l'unique boucherie du village- réfection du magasin- acquisition de matériel - embauche de deux salariés					
Béviliers	SARL « NORMANDIS » « Au panier de Vany » 905193397 depuis le 16/11/2021	Commerce d'alimentation générale	M. Richard NORMAND	5.569 €	1.392 €
Projet : Reprise de l'unique épicerie du village – acquisition de matériel (notamment réfrigéré)					
La Groise	SAS « PASSION et LOISIR MOTO » 908482136 depuis le 10/01/2022	Mécanique moto et vente accessoires moto et drones	M. Philippe LEMAIRE	37.845 €	5.000 €
Projet : Reprise du seul atelier de réparation moto dans un rayon important- acquisition de matériel d'atelier et de d'un fourgon de dépannage. Embauche d'un salarié.					
Le Cateau Cis	SASU « CLOTURE CARPENTIER.A » 900437831 depuis le 21/06/2021	Pose de clôtures et portails	M. Alexis CARPENTIER	47.000 €	5.000 €
Projet : création d'une seconde équipe, deux embauches – acquisition d'une mini-pelle.					
Quiévy	EI « FABYRA DECO&CREATIONS » Mme RATTIER Fabienne 908884208	Décoration d'intérieur relooking mobilier	Mme Fabienne RATTIER	6.179 €	1.544 €
Projet : Création d'une entreprise de conseils en décoration d'intérieur, de rénovation, de home staging, de relooking de mobilier, d'ateliers déco et de ventes de produits. – Acquisition de matériel informatique et de logiciels.					
Beaumont	SARL « ADN ESCALIERS » 901262063 depuis le 15/07/2021	Menuiserie, conception, fabrication et pose d'escaliers	M. Nicolas LEBLOND	20.977 €	5.000 €
Projet : Création d'un atelier de menuiserie spécialisé dans la création et la pose d'escaliers – acquisition de matériel – embauche d'un salarié					
Caudry	SAS « LA CASA DEL VINO » 904782380 depuis le 08/11/2021	Débit de boisson – épicerie fine	M. Mathias DESWEEMER	20.552	5.000 €
Projet : ouverture d'une cave à vin et spiritueux en centre-ville de Caudry- Réfection générale et acquisition de matériel					
TOTAL :					29.813 €

Adoptée à l'unanimité

<p>Acte certifié exécutoire Publication le 17/03/2022 Transmission en Sous-Préfecture le 17/03/2022 <i>Vu, Le Président</i></p> 	<p><i>Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits</i> Pour expédition conforme, Le Président de séance, Maire du CATEAU-CAMBRÉSIS Conseiller Régional</p>   <p>Serge SIMEON</p>
--	---

IMPORTANT - DELAIS ET VOIES DE RECOURS :

Conformément à l'article R421 – 1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Lille peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de sa date de notification et/ou de sa publication.